

Mélanges LUX pour le milieu urbain



Mélange de semences
pour le Luxembourg
LUX-Blumenwiese



LUX-Blumenwiese

(50 % fleurs, 50 % graminées)

Prairie fleurie multicolore très riche en espèces indigènes de taille basse à haute.



(Hauteur : environ 80–100 cm)

Caractéristiques : Le mélange est adapté à la mise en place de prairies fleuries à l'aspect naturel sur des surfaces plus étendues dans le milieu urbain. Un lit de germination propre avec une structure fine et granuleuse offre des conditions de départ idéales.

Quantité à semer, périodes : 3–4 g/m², août–septembre ou mars–avril

Emplacement : sec, frais ou humide

Substrat : sol pauvre en nutriments, mélange de sol et sable (argileux)

Entretien : 2 fauchages par an (mi-juin et août/septembre). Évacuer les produits de fauchage de la surface.

Astuce : Plus l'emplacement est ensoleillé et le sol pauvre en nutriments, plus le résultat sera riche en fleurs. Le cas échéant, le sol peut être appauvri en intégrant du sable.



Mélange de semences
pour le Luxembourg
**LUX-Bunter Saum &
Schmetterlingspflanzen**



LUX-Bunter Saum & Schmetterlingspflanzen

(100 % fleurs)

Ce mélange attractif composé d'espèces de petite taille ainsi que de taille moyenne à haute offre un aspect varié.



(Hauteur : environ 60–120 cm)



Mélange de semences
pour le Luxembourg
**LUX-Blühender
Schotterrassen**



LUX-Blühender Schotterrassen

(100 % fleurs)

Mélange à fleurs très colorées et à floraison prolongée, à croissance basse, composé de fleurs sauvages résistante à la sécheresse.



(Hauteur : environ 20–60 cm)



Mélange de semences
pour le Luxembourg
LUX-Fugenmischung



LUX-Fugenmischung

(100 % fleurs)

Ce mélange contient des fleurs sauvages particulièrement basses, résistantes à la sécheresse et à l'écrasement.



(Hauteur < 40 cm)



Mélange de semences
pour le Luxembourg
LUX-Schattsbaum



LUX-Schattsbaum

(50 % fleurs sauvages,
50 % graminées)

Mélange pour lisières arbustives riches en fleurs, composé d'espèces basses à moyennes, à floraison précoce et tardive.



(Hauteur : environ 60–120 cm)

Caractéristiques : Le mélange est adapté à la mise en place de prairies fleuries à l'aspect naturel sur des surfaces plus étendues dans le milieu urbain. Un lit de germination propre avec une structure fine et granuleuse offre des conditions de départ idéales.

Quantité à semer, périodes : 3–4 g/m², mars–avril ou mars–avril

Emplacement : sec, frais ou humide

Substrat : sol pauvre en nutriments, mélange de sol et sable (argileux)

Entretien : 2 fauchages par an (mi-juin et août/septembre). Évacuer les produits de fauchage de la surface.

Astuce : Plus l'emplacement est ensoleillé et le sol pauvre en nutriments, plus le résultat sera riche en fleurs. Le cas échéant, le sol peut être appauvri en intégrant du sable.

Caractéristiques : Le mélange est adapté à l'aménagement proche de la nature de zones périphériques peu exploitées mais ensoleillées. Pour faciliter le semis, il est conseillé de mélanger les semences avec du sable ou de la sciure, par exemple.

Quantité à semer, périodes : 2 g/m², mars–avril ou août–septembre

Emplacement : sec ou frais, ensoleillé

Substrat: sol pauvre en nutriments, mélange de sol et sable

Entretien : 1 fauchage par an au début du printemps ou en automne. Évacuer les produits de fauchage de la surface.

Astuce : Les inflorescences fanées servent de quartiers d'hivernage à de nombreux insectes et constituent une source de nourriture précieuse pour les oiseaux.

Caractéristiques : Ce mélange permet une végétalisation durable et résistante sur des surfaces sèches et pauvres en nutriments dans le milieu urbain. Avant le semis, le lit de germination est à aménager et libérer de tout reste de plantes.

Quantité à semer, périodes : 2 g/m², mars–avril ou août–septembre

Emplacement : sec, ensoleillé

Substrat : mélange de sable avec du gravier, des cailloux ou des pierres, une couche de compost de 1 cm

Entretien : 1 fauchage par an au début du printemps ou en automne. Évacuer les produits de fauchage de la surface.

Astuce : Lors du fauchage en automne, le produit du fauchage peut rester quelques jours sur la surface afin qu'elle sèche et que les graines tombent.

Caractéristiques : Ces semences sont adaptées à une végétalisation durable et une valorisation visuelle de joints de pavés, dalles alvéolées et jardins de gravier.

Quantité à semer, périodes : 0,5–2 g/m², mars–avril ou août–septembre

Emplacement : ensoleillé

Substrat : sol pauvre en nutriments

Entretien : Étant donné que la surface est utilisée quotidiennement (traversées à pied ou en voiture), un entretien n'est pas nécessaire.

Astuce : Après avoir intégré les semences dans les fissures avec un râteau, elles ne doivent pas être recouvertes de terre. Le niveau du sol dans les joints doit être environ 1–2 cm en-dessous du bord supérieur des pavés.

Caractéristiques : Ce mélange est conçu pour des lisières entièrement ou partiellement ombragées le long de haies, de chemins ou sous des bosquets, dans des zones peu fréquentées de jardins et de parcs, ou encore du côté nord d'un bâtiment entre des arbustes isolés.

Quantité à semer, périodes : 3 g/m², de préférence de mi-août à septembre ou de mars à avril

Emplacement : ombragé

Substrat : sec à frais, pauvre à moyenement riche en nutriments

Entretien : 1 fauche par an en fin d'automne ou au début du printemps, si possible par sections.

Astuce : Effectuer le semis de préférence en fin d'été. Dans les zones ombragées, un peu de patience est nécessaire : certaines espèces ont besoin de 3 à 4 ans pour atteindre leur pleine floraison.

Mélanges LUX pour surfaces agricoles

Mélange de semences
pour le Luxembourg
LUX-BUNTBRACHE
vivace

LUX-Buntbrache

(40 % espèces sauvages,
60 % plantes cultivées)

Les plantes cultivées sont dominantes au cours de la première année tandis que les espèces sauvages vivaces fleurissent à long terme.

Liste d'espèces :



Mélange de semences
pour le Luxembourg
LUX-BLÜHSTREIFEN
annuel

LUX-Blühstreifen

(15 % espèces sauvages,
85 % plantes cultivées)

Mélange riche en fleurs pour des bandes et surfaces fleuries annuelles dans le paysage agricole.

Liste d'espèces :



Mélange de semences
pour le Luxembourg
LUX-BLÜHMISCHUNG
ÖKOREGELUNGEN
512/513

LUX-Blühmischung Öko-Regelungen 512/513

Ce mélange contient des espèces sauvages vivaces qui donnent une belle floraison sur une durée de vie de plusieurs années, ainsi que des plantes cultivées qui dominent surtout en première année.

Liste d'espèces :



Mélange de semences
pour le Luxembourg
LUX-HONIGPFLANZEN
annuel / vivace

LUX-Honigpflanzen

(30 % espèces sauvages,
70 % plantes cultivées)

Mélange fleuri contenant des espèces spécialement adaptées aux besoins en nectar et en pollen de l'abeille domestique.

Liste d'espèces :



Domaine d'application : Le mélange est utilisable pour la **mise en place de bandes et jachères fleuries durables** dans le **paysage agricole**.

Le mélange est conçu pour une **durée de vie de plusieurs années** et n'a **pas besoin d'être exploité**. Utilisable dans le cadre des contrats de biodiversité (Règlement pour la sauvegarde de la biodiversité).

Hauteur : environ 50–100 cm

Quantité à semer, périodes : 1–2 g/m², III–V

Emplacement : champs exploités ou surfaces en jachère

Utilisation : Aucun entretien ni aucune exploitation ne sont nécessaires ; idéalement, la surface ne sera pas travaillée pendant la durée de vie du mélange (5 ans dans le cadre des contrats de biodiversité).

Programme(s) de biodiversité : Mélange A pour TL_3.1, TL_3.2 : Bandes fleuries pour oiseaux des champs et insectes.

Domaine d'application : Ce mélange est prévu pour des **bandes fleuries temporaires** dans le **paysage agricole**.

Il est conçu pour une durée de vie d'**un à deux ans** et sert à une **végétalisation de courte durée**.

Hauteur : environ 40–70 cm

Quantité à semer, périodes : 1–2 g/m², III–V

Emplacement : champs exploités ou surfaces en jachère

Utilisation : L'entretien ou l'exploitation ne sont nécessaires ; idéalement, la surface ne sera pas changée pendant la durée de vie du mélange.

Domaine d'application : Ce mélange vivace peut être utilisé pour l'**aménagement de bandes fleuries dans le paysage agricole** et est disponible dans le cadre du **régime de subventions Programmes écologiques européens**. Ce mélange est conçu pour une **durée de vie de plusieurs années**.

Hauteur : environ 50–100 cm

Quantité à semer, périodes : 1–2 g/m², III–V

Emplacement : champs exploités ou surfaces en jachère

Utilisation : Sont valables les directives de la SER qui sont définies dans les notices « Öko-Regelungen 2023–2027 Beihilfe zur Anlage von nicht produktiven Flächen und Streifen » des Programmes écologiques de la PAC 2023–2027 concernant les subventions pour l'aménagement de surfaces et de bandes non productives qui peuvent être consultées en ligne sur le site landwirtschaft.lu.

Régime de subventions des programmes écologiques (Öko-Regelungen) : 512 & 513 – Aménagement de surfaces et bandes non-productives.

Domaine d'application : Les mélanges soutiennent les besoins en nectar et pollen de l'abeille mellifère. Le mélange vivace est conçu pour une durée de vie de plusieurs années. Les plantes cultivées sont dominantes surtout en première année. Des espèces sauvages vivaces assurent la végétalisation à long terme. De cette façon, une floraison rapide pendant chaque période de végétation est assurée.

Hauteur : environ 50–90 cm

Quantité à semer, périodes : 1 g/m², III–V/VIII–IX

Emplacement : champs exploités ou surfaces en jachère

Entretien : L'entretien ou l'exploitation ne sont pas nécessaires ; idéalement, la surface ne sera pas travaillée pendant la durée de vie du mélange.

Mélanges LUX pour surfaces agricoles

Mélange de semences
pour le Luxembourg
LUX-REBZEILEN



LUX-Rebzeilen

(40 % fleurs sauvages,
60 % graminées sauvages)

Mélange de fleurs et
graminées sauvages conçu
spécialement pour la
végétalisation entre les
rangées de pieds de vigne.

Liste d'espèces :



Mélange de semences
pour le Luxembourg
LUX-GLATTHAFERWIESE



LUX-Glatthaferwiese

(30 % fleurs sauvages,
70 % graminées sauvages)

Prairie fraîche très riche en
espèces, à floraison multi-
colore, contenant des
espèces de taille basse à
haute. Contient environ 40
espèces de fleurs et grami-
nées des prés – pour une
plus grande biodiversité !

Liste d'espèces :



Mélange de semences
pour le Luxembourg
LUX-FETTWIESE



LUX-Fettwiese

(30 % fleurs sauvages,
70 % graminées sauvages)

Prairie fourragère classique
et riche en espèces avec
environ 30 espèces de
fleurs et graminées
typiques des prés.

Liste d'espèces :



Mélange de semences
pour le Luxembourg
LUX-BASISMISCHUNG



LUX-Basismischung

(30 % fleurs sauvages,
70 % graminées sauvages)

Prairie fourragère
classique avec environ
20 espèces de fleurs et
graminées typiques
des prés.

Liste d'espèces :



Domaine d'application : Une **végétalisation vivace** par ce mélange protège le sol contre le ruissellement grâce à une bonne pénétration du sol par les racines et soutient une meilleure fertilité du sol. De plus, elle fournit un habitat à de nombreux insectes qui ont un rôle important en tant qu'**auxiliaires en viticulture**. Il en résulte une floraison magnifique qui réjouit pollinisateurs, randonneurs et vigneron.

Hauteur : environ 30–70 cm

Quantité à semer, périodes : 3 g/m², VIII–IX/III–IV

Emplacement : sol maigre, rocheux

Entretien : 1 à 2 fauchages par an
(dès mi-juin)

Domaine d'application : Mélange utilisable pour la mise en place de **prairies exploitées de façon extensive** dans le **paysage agricole**.

Ce mélange sert à la renaturation et mise en place de prairies riches en espèces.

Hauteur : environ 50–120 cm

Quantité à semer, périodes : 3 g/m², VIII–IX/III–IV

Emplacement : sols secs, frais ou à humidité fluctuante, aussi bien prairies que terres arables

Utilisation : 1 à 2 fauchages par an (mi-juin et août/septembre) avec évacuation du produit de fauchage ; l'utilisation comme foin est possible. Un pâturage temporaire est possible.

Programme(s) de biodiversité : Mélange B pour R_1.3, R_1.4 : Renaturation de prairies maigres de fauche suivie d'une exploitation extensive ; H_0, WS, MD, SW, NSW, P, V, R, C : Réensemencement lors de dégâts causés par gibier

Domaine d'application : Ce mélange est spécialement adapté à la **transformation de terres arables en pâturage permanent** et peut être utilisé pour un réensemencement après de **dégâts causés par le gibier**.

Hauteur : environ 80–120 cm

Quantité à semer, périodes : 3 g/m², VIII–IX/III–IV

Emplacement : sols frais et riches en nutriments

Utilisation : 2 fauchages par an (mi-juin et août/septembre) avec évacuation des productions de fauchage ; l'utilisation comme foin est possible. Un pâturage temporaire est possible.

Domaine d'application : Ce mélange est adapté à un réensemencement lors de **dégâts causés par le gibier** et peut également être utilisé lors de la **transformation de terres arables en pâturage permanent**.

Hauteur : environ 80–120 cm

Quantité à semer, périodes : 3 g/m², VIII–IX/III–IV

Emplacement : sols frais et riches en nutriments

Utilisation : 2 fauchages par an (mi-juin et août/septembre) avec évacuation du produit de fauchage ; l'utilisation comme foin est possible. Un pâturage temporaire est possible.

Programme(s) de biodiversité : Mélange C pour H_0, WS, MD, SW, NSW, P, V, R, C : Réensemencement lors de dégâts causés par le gibier

Programme(s) AUKM : 551 – Transformation terres arables en pâturage permanent.

Stand: 01.2026